

# Français du monde



## Construire l'intergénérationnel

www.francais-du-monde.org

Celui qui se rend dans un pays dit « du Sud » est souvent frappé par la place occupée par les personnes âgées et par les relations entre seniors et plus jeunes, souvent très différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui en France. Les fossés entre générations y sont beaucoup moins marqués : plusieurs générations cohabitent souvent sous le même toit, facilitant davantage la transmission d'expériences et d'histoires vécues, ce qui a tendance à s'estomper chez nous. A tel point que le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes vient d'éditer un livret de conseils aux nouveaux parents, signe que la transmission des savoirs faire et des valeurs éducatives est délicate... Elle est pourtant la pierre angulaire d'une société intergénérationnelle qui fonctionne.

Ce nouveau numéro de Français du monde a pour objectif de nous interroger sur l'intergénérationnel. Notre pays est-il prêt à faire face au vieillissement de la population et au choc des générations ? Force est de constater qu'il est en retard par rapport à d'autres pays comme la Finlande, la Norvège ou

encore le Canada. Mais des initiatives existent dans l'habitat, l'éducation, des liens se créent entre des maisons de retraite et des écoles. Nous avons voulu mettre en avant ces initiatives, montrer qu'ici et là des structures œuvrent pour construire une société plus inclusive.

A bien y regarder, la problématique de l'intergénérationnel touche tous les aspects de la vie : l'habitat, les activités de loisirs, la vie professionnelle comme nous l'explique Marc Raynaud, consultant en management intergénérationnel, mais aussi la vie associative : le constat est le même partout y compris pour Français du monde-adfe. Comment gérer la cohabitation de plusieurs générations au sein d'une même association ? Comment prendre conscience de la chance que cela représente et en faire une force pour limiter les conflits intergénérationnels ? Comment miser sur la transmission pour que chacun trouve sa place ? Voici sûrement un des défis de notre association pour les prochaines années.

*La rédaction*

## Français du monde au Forum Expat

**Cette année notre association était présente au salon « Forum Expat » qui s'est tenu les 31 mai et 1er juin à Paris à la Cité de la Mode et du design.**

Malgré les inondations et les grèves dans les transports, les visiteurs ont répondu présents à ce salon incontournable pour bien préparer son départ à l'étranger. Une quinzaine de pays et quatre-vingt exposants étaient réunis, dont *Français du monde-adfe*. Notre équipe a répondu aux questions de près de 300 personnes, une véritable occasion de se faire connaître.

Les visiteurs avaient des profils variés : certains, sans projet précis, envisageant un départ dans un ou deux ans ; des étudiants rêvant de partir pour un stage ou un travail ; des personnes partant dans quelques mois et cherchant des conseils pratiques ou des contacts sur place ;

d'autres revenant de l'étranger et ne souhaitant qu'une chose : repartir ! Et aussi des retraités très attirés par le Portugal ou le Canada



Ce salon a été l'occasion de toucher les jeunes venus en masse, principalement en recherche d'emploi.

A tous ces visiteurs nous avons expliqué ce qu'est *Français du monde-adfe* et le fonctionnement de l'association. Notre magazine a suscité beaucoup d'intérêt.

Notre vice-présidente, Marie-Pascale Avignon-Vernet, a participé à la conférence d'ouverture en compagnie de Nicolas Warnery, directeur des Français à l'étranger et de Marc Boudin, directeur général de l'UFE. Ils ont analysé ensemble l'évolution de la sociologie des expatriés, proposant

un « état des lieux de la mobilité des Français à l'étranger en 2016 ». Rendez-vous à la prochaine édition en 2017 !

**Solidarité  
Laïque**

Eduqués aujourd'hui, plus libres demain



## AIDE AUX RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS.

Des dizaines de milliers de réfugiés – déplacés arrivent en Europe et dans notre pays. Épuisées, les familles, et particulièrement les enfants, sont traumatisées par les horreurs de la guerre, les effets tragiques de la misère ou du dérèglement climatique et les conditions terribles dans lesquelles ils ont voyagé.

Nous **devons agir** pour leur apporter des conditions d'accueil adaptées, dignes et permettre une bonne scolarisation des enfants. Affirmons notre solidarité et nos valeurs !

**Donnez en ligne sur :**

<https://soutenir.solidarite-laique.org/aiderrefugies/>



En tant qu'adhérent de Français du monde-adfe, vous êtes membre de Solidarité Laïque qui relaie l'appel au don pour les réfugiés.

## TROIS QUESTIONS À : l'association *Habitat et Humanisme*



**Carol Poméon est responsable développement pour l'association *Habitat et Humanisme* qui agit depuis 25 ans en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté.**

**Votre association développe des résidences intergénérationnelles, quel en est le principe ?**

Depuis plusieurs années, face à la montée de l'isolement, *Habitat et Humanisme* développe des habitats collectifs proposant des espaces communs et des équipes d'animation pour favoriser la rencontre entre les locataires.

Certaines populations sont particulièrement confrontées à l'isolement et à une précarisation de leurs ressources : les jeunes, en phase de décohabitation et démarrant dans une vie professionnelle qui ouvre peu de perspectives ; des familles monoparentales confrontées à la triple difficulté de travailler, faire garder ses enfants et vivre au quotidien sans autre parent pour l'éducation ; et des retraités de plus en plus nombreux, avec des ressources diminuées par les crises successives, bien souvent éloignés de leurs enfants. D'où le principe de ces maisons intergénérationnelles.

Il s'agit d'accueillir dans un même immeuble les personnes citées, en leur proposant un logement privatif de qualité, mais aussi des espaces de rencontre, des moments de partage et en cultivant, tous ensemble, la bienveillance et la solidarité.

La déclinaison de ces projets est variable selon les localités et les besoins : logements temporaires ou pérennes pour les jeunes; colocations intergénérationnelles ; intégration des personnes plus contributrices au Vivre Ensemble (étudiants ou familles engagés, à la fois locataires et « bénévoles »).

Douze habitats intergénérationnels sont ouverts aujourd'hui, dont deux en colocation, et une trentaine de projets sont en cours de réalisation sur toute la France.

**Quel bilan faites-vous de cette expérience ?**

Pour nous, le premier constat positif est de permettre à des personnes à faibles

ressources d'accéder à un logement de qualité, augmenté d'espaces partagés (salle de convivialité, coin bricolage, chambres d'amis communes...) qui, de fait, favorisent le lien et la rencontre.

Le second constat est que la solidarité intergénérationnelle ne se décrète pas, mais peut être suscitée en proposant des moments pour lier connaissance. C'est pourquoi nos bénévoles et nos salariés des maisons accompagnent cette dynamique. Ensuite, des relations interpersonnelles peuvent se construire selon les affinités, les besoins et les potentiels de chacun. Le Vivre Ensemble se bâtit avec l'envie des personnes.

Le troisième constat est que la situation des personnes change avec le temps (perte d'autonomie, parent isolé qui se remet en couple, etc.) et qu'il faut pouvoir adapter notre approche à cette évolution, en intégrant dans les projets des personnes plus contributrices au Vivre Ensemble, dès lors que d'autres sont plus fragilisées.

**Quels défis voyez-vous dans les prochaines années pour l'intergénérationnel et comment l'association *Habitat et Humanisme* compte-t-elle y répondre ?**

L'un des grands défis de notre société est le vieillissement de la population qui implique de trouver le maillon manquant entre le domicile et la maison médicalisée. Mais ce défi peut aussi être une opportunité en termes d'emploi et de sentiment d'utilité pour les jeunes, étudiants ou en insertion. Notre mouvement réfléchit et conceptualise des nouveaux projets dits « bi-générationnels » au sein desquels des jeunes en formation vivent auprès de personnes vieillissantes, dans une approche du « prendre soin ». Cet engagement peut être encouragé par les organismes de formation. Ces habitats pourront aussi avoir une ouverture et une attention aux personnes âgées du quartier.

[www.habitat-humanisme.org](http://www.habitat-humanisme.org)

## Sommaire

3 questions à Habitat et humanisme	p. 3
Culture	p. 4
L'habitat intergénérationnel	p. 5
Entretien avec Marc Raynaud	p. 8
Fdm Pratique	p.12
Environnement	p.13
Vie associative	p.14

**Français du monde**  
Magazine gratuit  
de Français du monde-adfe

62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris - France  
Courriel : [contact@adfe.org](mailto:contact@adfe.org)  
[www.francais-du-monde.org](http://www.francais-du-monde.org)

Directrice de la publication :  
Claudine Lepage

Rédaction en chef : Hélène Pinazo Canales  
Comité de rédaction :

Kalliopi Ango Ela, Florence Baillon  
Marie-Pascale Avignon-Vernet,  
Isabelle Chardonnet, Nicole Galeazzi,  
Alexandra Guedet, Gérard Martin  
PAO, Prépresse :

Laurence Deglane  
Réalisation et impression :

Bordessoules  
42 av. de Rochefort,  
17400 St Jean d'Angély

ISSN 0247-607X

## Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus

Ivan Jablonka se présente volontiers comme fils d'orphelin. En effet, son père est âgé de deux ans et demi quand ses parents, Matès et Idesa, sont arrêtés à Paris le 25 février 1943 par la police municipale, internés à Drancy avant d'être déportés à Auschwitz d'où ils ne reviendront pas. Après de brillantes études, Ivan Jablonka s'est rapidement imposé en historien de l'enfance. En 2007, il décide de partir à la recherche de l'histoire de ses grands-parents, à la recherche de sa mémoire familiale. Pendant quatre ans, il interroge son père, se plonge dans une vingtaine de fonds d'archives, en France et ailleurs, rencontre des survivants, des inconnus, retrouve de lointains cousins auxquels il rend visite en Israël, en Argentine, en Pologne, aux Etats-Unis...

Le résultat de cette quête intime est un livre atypique, à mi-chemin entre l'essai historique et la biographie familiale. On y voit le travail de l'historien à nu. Grâce à lui, Matès et Idesa reprennent vie. Ivan Jablonka redonne toute leur dignité à ces gens de peu, voire de rien, dont la folie des hommes a voulu effacer la moindre trace. On y découvre l'existence de deux jeunes militants communistes juifs polonais, contraints de se réfugier en France. On y apprend tous les efforts déployés pour s'intégrer et obtenir, en vain, la nationalité française. On y prend la mesure, à hauteur d'homme, du piège qui se referme. On y découvre aussi les réseaux d'entraide qui leur ont permis de sauver leurs deux enfants.

Ivan Jablonka nous offre ici le récit d'une histoire dont il a hérité, une histoire personnelle, intime. Son essai, salué par ses pairs, récompensé par de nombreux prix, se lit comme un roman. Le roman d'un lien renoué grâce à l'écriture.

**Points histoire, ISBN-10: 2757836692**



## Le nouveau stagiaire

Ben Whittaker, joué par Robert De Niro, un veuf de 70 ans s'aperçoit que la retraite ne correspond pas vraiment à l'idée qu'il s'en faisait. Dès que l'occasion se présente de reprendre du service, il accepte un poste de stagiaire pour un site Internet de mode créé et dirigé par Jules Ostin, une jeune trentenaire un peu débordée.

A première vue, on pense à une comédie hollywoodienne classique mais au fur et à mesure que se déroule le film, on prend conscience qu'il y a plus que ça. Derrière sa légèreté, le film aborde de manière évidente la thématique du conflit intergénérationnel ; des jeunes qui croient tout savoir et des plus âgés qui sont parfois un peu perdus au milieu des nouvelles technologies. Le nouveau stagiaire évite plusieurs écueils prévisibles notamment grâce à un humour un peu caustique. Avec un regard paternel assumé, De Niro se glisse progressivement dans les habits de l'ange gardien et du confident, ramenant sa maîtrise de stage à des valeurs plus authentiques, où la gestion du temps et de l'autre devient essentielle.

Et au-delà de la thématique intergénérationnelle, sans être un film ouvertement féministe, quelques thèmes se glissent ici et là : père au foyer, répétition du modèle patriarcal par les femmes elles-mêmes, machisme du milieu d'affaire... qui ne font pas de mal à l'industrie cinématographique américaine.

**Le nouveau stagiaire disponible en DVD**

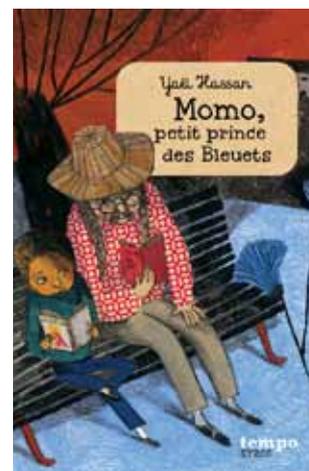


## Momo, petit prince des bleuets

Mohammed, dix ans, dit Momo, s'apprête à passer l'été à la cité des Bleuets, mais cette année, encouragé par son institutrice, il se découvre une passion pour les livres et se rend régulièrement au bibliobus pour nourrir son appétit. Sur son banc, il fait la connaissance de monsieur Edouard, un personnage fantaisiste, instituteur à la retraite, qui lui raconte des anecdotes sur les livres et les écrivains. Un jour, Momo apprend que monsieur Edouard, qu'il trouve si extravagant, habite dans une résidence pour personnes âgées et souffre de la maladie d'Alzheimer.

Le roman est avant tout une belle histoire d'amitié entre un enfant et un vieil homme, sur le modèle du roman de Romain Gary « La Vie devant soi », et ce n'est pas un hasard : c'est monsieur Edouard qui fait découvrir ce livre à Momo ! Ce livre est aussi une invitation à découvrir le plaisir de la lecture, car le récit est ponctué des histoires du Petit Prince, de Vendredi ou la vie sauvage, que Momo découvre avec délectation. Yaël Hassan parvient à communiquer au lecteur la passion de son personnage pour les livres, c'est une belle réussite.

**Auteur : Yaël Hassan, éditeur : Syros, collection : Tempo, Avril 2003 - 4,90 euros, Roman à partir de 10 ans**



## La France et l'intergénérationnel

Aujourd'hui, en France, la pyramide des âges s'élargit au sommet, qui correspond aux âges avancés, tout en gardant une base stable de jeunes générations. En 2045, 31% de la population aura plus de 60 ans. Les seniors deviendront donc une classe d'âge avec laquelle il faudra compter, et dans tous les domaines.

Une étude réalisée par TNS Sofres en 2014 montre que « deux tiers des Français estiment que les relations entre générations sont moins fortes qu'il y a 20 ans ; un jugement consensuel quel que soit l'âge ». Et force est de constater que la France est en retard sur la problématique de l'intergénérationnel. Ce sujet semble faire peur et plus d'un s'en désintéresse. Pourtant la réalité est là, la société française doit d'urgence s'adapter au vieillissement de sa population et apprendre à faire cohabiter plusieurs générations dans la vie quotidienne mais aussi dans le monde du travail.

En effet, avec l'arrivée de la génération Z, quatre générations cohabitent aujourd'hui dans beaucoup d'entreprises et cette cohabitation ne se fait pas sans heurts. *L'Observatoire du management intergénérationnel* a identifié trois fréquentes sources de conflits intergénérationnels : la relation

hiérarchique, le manque de reconnaissance et les différents rapports au temps des générations. Une enquête indique par ailleurs que 85 % des entreprises « gagneraient beaucoup en efficacité si elles connectaient mieux les générations ». Il est donc temps de faire évoluer les mentalités et la façon de diriger comme le propose le management intergénérationnel qui insiste sur la notion de transmission.

Transmettre, mot-clé de l'intergénérationnel et pas seulement des seniors vers les plus jeunes mais dans les deux sens. C'est ce que montrent les expériences professionnelles mais aussi de cohabitation ou d'éducation intergénérationnelle. Chacun peut apprendre de l'autre. Les seniors transmettent leur expérience et les plus jeunes leurs connaissances en nouvelles technologies par exemple. Et chacun se trouve ainsi valorisé.

Reste donc à mettre l'intergénérationnel et la transmission au cœur des préoccupations sociétales et politiques pour favoriser une vraie prise de conscience et ainsi préparer l'avenir sereinement.

Hélène Pinazo Canales

[www.omig.fr](http://www.omig.fr)

## Habitat intergénérationnel

**Le principe du logement intergénérationnel est des plus simples : il consiste en l'échange d'un logement contre un service rendu. Il met en relation deux personnes, le plus souvent une personne âgée et un étudiant ou un jeune actif, qui décident de cohabiter.**

C'est le terrible bilan de la canicule de 2003 qui pousse les pouvoirs publics à encourager ce nouveau type de cohabitation. En 2005, des associations se regroupent dans un réseau national baptisé *Cohabitation solidaire intergénérationnelle* (CoSi) et s'engagent à respecter la charte « Un toit, deux générations » rédigée à l'initiative du ministère délégué aux Personnes Agées, qui pose les règles de la cohabitation intergénérationnelle.

Pour trouver une colocation intergénérationnelle, mieux vaut passer par une association spécialisée. Le réseau CoSi fournit des adresses partout en France ([www.reseau-cosi.com](http://www.reseau-cosi.com)). Contre le paiement d'une cotisation annuelle, ces associations mettent en relation jeunes et seniors, et se chargent de constituer des binômes qui fonctionnent. Plusieurs formules sont proposées : chambre gratuite contre un engagement de présence le soir ; chambre avec participation aux frais contre quelques services ; chambre avec une indemnité d'occupation, sans engagement auprès du senior. Le jeune accueilli rend, selon le niveau de dépendance de son hôte, quelques services : apporter du pain, récupérer les médicaments, tenir compagnie le soir, tondre la pelouse, etc.



Ces services, ainsi que l'organisation de la vie quotidienne, sont précisés dans une convention rédigée par l'association médiatrice et signée par les deux parties.

La cohabitation intergénérationnelle gagne, d'année en année, en popularité : elle permet aux seniors de continuer à vivre à leur domicile en étant moins isolés ; pour les jeunes, l'intérêt est de se loger à moindre coût mais aussi d'être utiles et solidaires. Depuis 2005, au moins 4000 cohabitations ont été constituées, dont 3000 en Ile-de-France. Néanmoins, cette solution alternative est loin de faire l'unanimité. Les syndicats étudiants se montrent étonnamment réticents. La Fage dénonce « une solution plus médiatique que quantitativement importante » tout en reconnaissant qu'il peut s'agir d'une véritable « bouffée d'oxygène dans les zones très tendues ». De son côté, l'UNEF va beaucoup plus loin en parlant

de mesures gadgets qui ne résolvent pas le problème du manque de logements étudiants en France. Mais les principaux blocages sont à chercher du côté des mentalités, et ce toutes générations confondues. En effet, plus de la moitié des Français n'ont pas envie de partager un logement avec une personne d'une autre génération, et l'accueil d'un proche en perte d'autonomie reste la motivation principale.

Alexandra Guedet

## Ecole et intergénérationnel

Renforcer le lien social, lutter contre l'isolement d'un côté, contre l'échec scolaire de l'autre, les bénéfices de l'éducation intergénérationnelle sont nombreux et ne s'arrêtent pas aux portes de l'école. En effet, les jeunes sont amenés à changer leur regard sur la vieillesse, apprennent le respect, la tolérance, le handicap, construisent leur identité en découvrant leur histoire. De leur côté, les personnes âgées apprennent à accepter les jeunes, à découvrir leur culture et se trouvent également revalorisées socialement. Il s'agit donc de partager les savoirs pour mieux vivre ensemble demain.

L'intérêt porté par l'Education Nationale au rapprochement des générations est relativement récent, mais les résultats sont là. Notre système éducatif fait maintenant référence dans ce domaine. Nous le devons à la conviction et à l'expertise de Carole Gadet, une pionnière de la rencontre des générations. En effet, dès 1999, alors institutrice, elle lance un projet pédagogique réunissant les élèves de son école du 20ème arrondissement de Paris et les résidents d'une maison de retraite voisine. Puis elle crée l'association *Ensemble demain*, parrainée par de grands noms (dont Albert Jacquard, Edgar Morin, Erik Orsenna), pour faire connaître les bienfaits de l'intergénérationnel à un public plus large. Maintenant chargée de mission au ministère de l'Education Nationale, son champ d'action est devenu national (formation des acteurs – enseignants et personnes âgées -, suivi des projets), voire international. Carole Gadet a ainsi présenté son expérience à l'étranger (Belgique, Suisse, Norvège, Tchéquie, Canada), et des coopérations bilatérales ont été initiées.



© Hélène N'Diaye

Dans de nombreux cas, les projets d'éducation intergénérationnelle consistent en des ateliers de soutien scolaire, de lecture, en des après-midis récréatifs dans les maisons de retraite. Mais il existe des initiatives plus ambitieuses qui témoignent de l'engagement et de l'imagination de leurs promoteurs. Les élèves d'une école rurale du Cantal ont correspondu pendant un an avec les résidentes d'une

maison de retraite à Nantes. À travers les productions artistiques des enfants, les résidentes ont pu se projeter dans Vitrac, petit village du Cantal, une région qu'aucune ne connaissait. Dans le Pas-de-Calais, les élèves d'un lycée professionnel accompagnent à plusieurs reprises des personnes âgées dépendantes dans des musées. Deux heures par semaine, des collégiens de l'académie de Lille s'initient au jardinage en compagnie de retraités passionnés. Dans un collège du nord-est de Paris, des élèves développent leur pratique musicale en partenariat

avec un club du 3ème âge et les écoles maternelles du quartier. Toujours à Paris, des retraités de l'édition ont travaillé avec des élèves de CM2 à l'écriture et à la fabrication d'un livre.

Malheureusement, ces initiatives restent peu répandues. De plus, elles n'ont d'intérêt que si elles sont pérennisées, ce qui n'est pas toujours le cas. Très peu d'établissements participent à la journée nationale de la solidarité intergénérationnelle instituée en 2009. Or, l'intergénérationnel à l'école doit être encouragé et développé tant son enjeu politique et social est fort.

Alexandra Guedet

« Nous sommes dans une société du vieillissement où il faut apprendre à vivre ensemble pour que ce soit gagnant-gagnant. D'un côté, on réfléchit à comment, en travaillant dès le plus jeune âge on va permettre aux enfants d'avancer dans la société autrement, avec un autre regard sur la vieillesse ». De l'autre côté, il s'agit de « revaloriser une génération à qui l'on a dit : vous êtes retraités, c'est fini.

Cela apporte une richesse incroyable. On ne valorise pas assez encore ce que la transmission et le partage peuvent apporter aux uns et aux autres ». extrait d'une interview de Carole Gadet

### « Et Crie-moi ... Demain ! », Un projet d'écriture intergénérationnel

En résidence au théâtre Jean Vilar à Paris, durant deux saisons, Hugo Paviot, auteur et metteur en scène de la compagnie *Les Piqueurs de Glingues*, initie cette année un projet intergénérationnel et participatif « Et crie moi demain » sur le territoire de Vitry.

Sur les deux saisons complètes, de septembre 2015 à avril 2017, des résidents de quatre foyers de personnes âgées de Vitry-sur-Seine et des seniors membres d'associations de migrants, écriront, avec des jeunes lycéens du Mycrolycée 94, établissement d'enseignement alternatif expérimental pour élèves décrocheurs, et du lycée Jean Macé de Vitry, un spectacle choral sur le thème de l'influence des conflits historiques intergénérationnels dans la construction de l'identité et de la citoyenneté. Ils participeront ensuite à une présentation publique de leurs textes, accompagnés de comédiens professionnels, au Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine.



© Sylvain Lefeuve

**Hélène vit depuis plus de 10 ans au Mali, Daniel vit depuis encore plus longtemps au Chili et Hélène a vécu deux ans en république Dominicaine. ils racontent comment se vit l'intergénérationnel dans leurs pays d'accueil.**

## Mali

Le matin, la porte de ma cour est ouverte à l'échange... et les enfants de passer : Bonjour Tantie Hélène ! Bon parfois les mômes arrivent à 7h00... et de leur répondre « vous êtes venus tôt, non ? »

L'imprévu, le spontané, l'improvisé demeurent ; tout dépend de nos humeurs : dessiner, découper, coller, afficher au mur, lire, faire des puzzles sont les activités principales, avec pour maître mot : ici ce n'est pas l'école ; on peut copier, on peut rater, l'important est de se concentrer à vouloir bien faire... entre détente et exigence créative. Que c'est gouteux à vivre, cette liberté : nul besoin d'assurance tout risque, d'adhésion, de permission des parents. Et surtout pas de programme, rester 5 mn ou 4 heures c'est selon leur capacité de concentration du moment, et ma disponibilité bien sur.

Je repère avec gourmandise celui ou celle qui vient pour la première fois : l'enfant est totalement dans l'initiation à observer ce que font les autres, à écouter les yeux ronds la toubab (le blanc) parlant bambara (langue locale) et français en méli mélo.



© Hélène N'Diaye

Les enfants m'ont peu à peu imposé une règle : chacun vient me montrer son dessin, son livre ouvert, son puzzle fini et moi de commenter : « ha oui c'est quoi ? Mais c'est pas fini ! Continue ! bravo ! Faits en un autre, etc etc ». Les petits font ainsi beaucoup d'allers retours avec leur œuvre qui se métamorphosent à peine pour m'écouter les féliciter. « ho que c'est beau ! » ils retournent dans leur groupe et répètent aux autres « Tantilèn' a dit : océbo ! »

Une autre fierté est de fixer au mur de ma véranda l'œuvre finalisée parmi les autres œuvres accumulées de jour en jour ; c'est bon pour l'inspiration ce mur saturé de créations, ça fait rêver, désirer, ouvrir sa curiosité ; on copie, dé-scotche, joue avec, remet ailleurs et on en choisit un pour partir avec à la maison. C'est ainsi qu'une saison, les dessins et les images scotchés au mur ont eu une seconde vie : redécoupés ils se sont transformés en parure, couronne, casquette, lunette et sont partis à l'aventure dans le quartier.

*Hélène N'Diaye*

## Chili

Ici les familles sont très unies et les enfants, voire les petits enfants, vivent tous dans la maison familiale. Il n'est pas rare que sous un même toit vivent les parents, leurs enfants mariés et les enfants de ces enfants. Dans les secteurs où le prix du m<sup>2</sup> est cher, ceux qui ont peu de moyens construisent des annexes ou des deuxièmes étages pour y loger leurs enfants et leur famille. Dans les secteurs plus aisés on fractionne la propriété, avec des maisons séparées pour chaque famille. S'il ne faut pas généraliser cela reste quand même une pratique relativement courante.

Dans les entreprises, les bureaux, etc., il y a souvent des

sorties entre collègues de tous âges pour boire un pot, fêter un événement de l'entreprise ou d'un des employés ou séparément entre femmes ou entre hommes pour passer un moment ensemble en dehors du travail.

Les matchs de football de l'équipe nationale du Chili, quand ils sont pendant les heures de travail, donnent lieu aussi à des rassemblements sur le lieu du travail où on se retrouve tous sans distinction de sexe, d'âge ou de classe, du patron au personnel d'entretien.

*Daniel Colas*

## République Dominicaine

En République Dominicaine, la danse est un élément culturel essentiel à l'intergénérationnel. Il permet de faire se rencontrer toutes générations confondues car la *Bachata* ou le *Merengue* se dansent à deux. Et moi petite européenne, habituée à la danse « solo », j'ai été très surprise d'être invitée à danser par mes collègues souvent plus âgés pendant les événements internes de mon ONG. Je dirais même plus, les personnes plus âgées étaient très « convoitées » pour la danse car souvent plus douées ou plus expérimentées.

Ainsi la danse permet de casser la glace entre jeunes et vieux et de mieux se connaître peu importe l'âge.

*Hélène Pinazo Canales*



© Centro Bono

## Entretien avec Marc Raynaud, président de

**Canadien et français, expert de l'interculturel et de l'intergénérationnel depuis 20 ans dans 30 pays, Marc Raynaud préside l'Observatoire du Management Intergénérationnel. Consultant et formateur, il favorise la coopération et la performance d'équipes de générations et de cultures différentes. Il aide les dirigeants à adapter leur entreprise à la nouvelle donne générationnelle et à mettre en place un mode de management innovant en phase avec l'évolution la société.**

**Vous êtes président fondateur de l'Observatoire du management intergénérationnel. En quoi consiste cet observatoire ?**

Il s'agit d'un observatoire d'analyse des pratiques et des tendances d'évolution du management intergénérationnel. Nous produisons des études et nous organisons aussi des échanges de bonnes pratiques entre entreprises. Cette année, nous avons creusé la question des conflits intergénérationnels pour savoir, en particulier, s'ils ont tendance à se multiplier. Il est intéressant de remarquer que les jeunes ont l'impression que la fréquence de ces conflits augmente contrairement à ce que ressentent les anciens.

**Comment vous est venue l'idée de créer cet observatoire ?**

L'idée de créer cet observatoire m'est venue car, en travaillant dans plus de 36 pays, j'ai remarqué qu'en plus des différences culturelles, il existait une différence entre générations. Et cette différence, si on n'y prend pas garde, peut créer des problèmes alors que, a contrario, bien exploitée, elle peut être très bénéfique pour l'entreprise.

**Pensez-vous que le « Contrat de Génération\* » soit une bonne réponse au défi de l'intergénérationnel ?**

L'esprit du contrat de génération était d'inciter les entreprises qui voulaient recruter à embaucher des jeunes. C'était une des mesures phares du candidat Hollande. J'ai travaillé avec le cabinet du ministre du Travail sur ce contrat mais force est de constater que le ministère n'a pas mis des moyens suffisants pour réaliser cette priorité. Le Gouvernement a choisi de ne communiquer que sur le dispositif administratif et économique.



Or, une entreprise qui embauche attend bien autre chose qu'une économie de 4 000 euros. Elle attend une augmentation de sa productivité et de son chiffre d'affaires grâce à l'embauche de quelqu'un qui lui apporte un plus. Et c'est sur ce point que le ministère aurait dû insister. Résultat : au lieu des 500 000 contrats annoncés seuls 35 000 ont été mis en place.

**Quels sont les enjeux et les bénéfices de l'intergénérationnel aujourd'hui ?**

L'enjeu principal perçu par les entreprises c'est la transmission. Transmettre ses compétences rapidement avant que les anciens ne disparaissent.

Un autre enjeu dans l'intergénérationnel et qui apparaît bien dans notre dernière étude, c'est d'attirer les talents. Ce qui est très difficile en ces temps-ci, malgré un chômage vertigineux. La tension sur les talents ne fait que s'accroître. Chaque

jour dans les journaux, on trouve un article sur ces métiers en tension : notaires dans les campagnes, personnes pour accompagner les personnes âgées, soudeurs etc. Et donc il ne s'agit plus juste de garder les jeunes qui ont envie de partir au bout de 2 ans mais aussi d'inciter les plus anciens à rester, notamment ceux qui ont des talents particuliers à transmettre.

**L'intergénérationnel est-il suffisamment pris en compte aujourd'hui dans le monde du travail en France ? Quels sont les pays phares pour la gestion de l'intergénérationnel au travail ?**

Par rapport à la Scandinavie, nous avons 10 ans de retard. Des pays comme la Finlande s'en sont déjà préoccupés et se sont rendu compte que s'ils n'attiraient pas les jeunes, le pays pourrait disparaître. Le « vieillir actif » est dans leur philosophie, on travaille plus longtemps, mais aussi moins d'heures dans la journée, et on n'attend pas la même productivité de tous.

En France, on commence à s'intéresser à l'intergénérationnel. Notre première enquête en 2012 a montré qu'une entreprise sur 4 avait un projet sur l'intergénérationnel, 47% l'année suivante ; c'est donc un sujet qui prend de l'ampleur. Mais la sensibilisation que nous menons reste essentielle.

En Amérique du Nord il s'agit d'un enjeu culturel. Les Québécois sont très sensibles à cette dimension intergénérationnelle, les approches de leurs entreprises sont très différentes. Par exemple, on ne comprend pas l'intérêt de l'entretien obligatoire de deuxième partie de carrière, les personnes de 50 ans et plus ne sont pas considérées de la même façon.

## l'Observatoire du management intergénérationnel

En France, pendant des décennies on a expliqué aux gens de plus de 50 ans qu'il fallait laisser la place aux jeunes. On les a persuadés que ça ne valait plus la peine de se former. C'était la culture de la pré-retraite, une culture qui convenait bien à l'Etat, aux syndicats, aux directeurs d'entreprises et aux gens.

On a installé dans la tête des gens qu'ils ne valaient plus rien après 50 ans alors qu'aujourd'hui, quand on a 50 ans, on a encore au minimum 10 ans à travailler, cela n'a donc plus de sens. Et cela va prendre du temps de changer cette culture et les croyances qui vont dans ce sens. Changer l'image qu'on a des seniors pour rendre le « vieillir actif » plus attractif va prendre 30 ou 40 ans. Pour l'instant, personne ne s'en occupe. Aujourd'hui, il y a environ 20 000 centenaires en France et, avant que je ne meure, il y en aura 200 000. Qui va s'en occuper ? Est-ce qu'on est prêt psychologiquement, économiquement, spirituellement à accompagner ce vieillissement ? Pas du tout.

**Et le numérique, quasi-omniprésent dans le milieu professionnel, ne crée-t-il pas de fait un fossé intergénérationnel ?**

Je crois que nous sommes prisonniers de nos représentations. Aujourd'hui, vous avez plus de gens de 50 ans dans le monde qui se connectent sur Internet que des gens de moins de 50 ans. C'est allé très vite. Il y a plus de pouvoir d'achat chez les consommateurs de la catégorie des plus de 50 ans. Ils ont peut-être mis deux ans de plus pour y parvenir mais aujourd'hui ils sont plus importants en nombre. Et ce fossé n'est pas dangereux dans les entreprises aujourd'hui car la réaction est très rapide.

**Comment l'entreprise peut-elle concilier l'allongement des carrières et l'arrivée des jeunes générations ?**

A l'Observatoire, on est sensible au regard que posent les entreprises sur l'intergénérationnel. Il y a 4-5 ans la tonalité était à l'embauche des jeunes,

souvent chômeurs. Deux ans après, il était question de transmission de compétences entre jeunes et vieux. Aujourd'hui on entend parler des jeunes comme d'un élément essentiel pour faire avancer les entreprises, comme d'une source de nouvelles compétences. Cela veut dire que le regard sur les jeunes a évolué mais pas celui sur les plus anciennes générations.

“ Je suis convaincu que les anciens doivent travailler plus longtemps mais pas de la même façon et pas aux mêmes horaires.”

Les gens qui ont 20 ans et ceux qui ont 50 ans doivent-ils subir les mêmes règles ? Aujourd'hui on négocie des accords qui s'appliquent à tous, quel que soit l'âge. Cela a-t-il vraiment un sens ? Je suis convaincu que les anciens doivent travailler plus longtemps mais pas de la même façon et pas aux mêmes horaires.

**Que fait, qu'apporte un manager intergénérationnel ? Avez-vous des exemples concrets d'initiatives réussies ?**

Le management intergénérationnel peut se définir comme l'art de faire travailler ensemble les différentes générations en tirant le meilleur parti de leurs forces. C'est une nouvelle dimension essentielle du management.

Le Reverse Mentoring, ou mentorat inversé, est une des méthodes du management intergénérationnel qui consiste à mettre les jeunes en situation de former les anciens. Chez Safran

par exemple, vous êtes recruté comme jeune ingénieur pour travailler sur une nouvelle machine et en plus de votre mission principale, vous avez une deuxième mission qui est de transmettre aux plus anciens vos connaissances en nouvelles technologies. Cette pratique valorise beaucoup les nouveaux arrivés et facilite leur intégration. Le Reverse Mentoring se pratique aussi beaucoup dans le cadre du numérique.

Les bénéfices de la méthode pour l'entreprise sont nombreux. Elle permet d'enrichir la stratégie numérique et aussi de fidéliser la jeune génération, en valorisant des talents différents et en améliorant l'image qu'en ont les autres générations.

*Propos recueillis par  
Hélène Pinazo Canales*

*\* Le contrat de génération est un dispositif visant à favoriser le maintien en emploi des seniors, l'insertion durable des jeunes dans l'emploi et la transmission de compétences dans l'entreprise. Il comprend 2 volets : la négociation d'accords collectifs (ou l'élaboration de plans d'actions) dans les entreprises de plus de 50 salariés et une aide financière pour les entreprises de moins de 300 salariés qui recrutent un jeune en CDI et maintiennent ou recrutent un salarié âgé.*

**Pour aller plus loin :**

[www.omig.fr](http://www.omig.fr)

Etude Les Echos  
« Management Intergénérationnel – Faire travailler efficacement les générations ensemble et capitaliser sur leurs différences »

## Un EHPAD\* au cœur de la cité et du partage entre générations

Auparavant situé à Evry, l'EHPAD (un de sept établissements de l'association France Horizon) a transféré ses activités, il y a 5 ans, dans une résidence neuve au Coudray-Montceaux avec, pour la directrice et son équipe, un défi à relever : prouver que la Résidence Hippolyte Panhard est un lieu de vie et d'envie, résolument ouvert sur la ville, qu'il remplit un rôle d'animation et de lien social mais aussi une mission citoyenne et un rôle sociétal, en un mot qu'il a beaucoup de choses à partager.

En témoigne le succès de la fête des voisins organisée par l'EHPAD, devenue un moment incontournable pour les familles coudrayennes qui viennent partager un moment convivial avec les résidents et leurs proches autour d'un programme musical, crêpes party et ateliers manuels et créatifs



Fort de cette expérience concluante, l'EHPAD a poursuivi cette dynamique en construisant un partenariat avec le relais des assistantes maternelles. L'idée est de permettre à plusieurs générations de se rencontrer autour d'activités communes : ainsi les tout petits et les résidents de l'EHPAD, deux âges extrêmes de la vie, se retrouvent trois fois par mois pour diverses activités : écoute/lecture de contes, peinture, goûters en chansons, etc. Les assistantes maternelles avec leurs familles participent aux fêtes de l'EHPAD, qui met aussi à leur disposition ses locaux pour des formations. Un projet d'atelier de psychomotricité pour les tout-petits est prévu à l'EHPAD avec son personnel spécialisé. Les photos des différents événements ornent les murs de l'EHPAD et permettent à chacun de se remémorer les bons moments partagés.

### Autre expression de l'engagement citoyen de l'établissement : l'EHPAD participe à l'insertion des jeunes dans le monde du travail

Cinq emplois d'avenir ont été signés en début 2013. Trois jeunes ont ainsi pu acquérir une véritable expérience qualifiante et diplômante (Aide Médico-Psychologique) et envisager un accès à l'emploi durable : deux contrats CDI ont été signés par deux agents désormais titulaires. Par ailleurs, l'EHPAD a accueilli 39 stagiaires en formation en 2015 tous services confondus (soins, formation hôtelière, animation), participant ainsi au partage des compétences entre jeunes et professionnels. A Hippolyte Panhard, l'intergénérationnel n'est pas qu'un concept !  
*Marie-Pascale Avignon-Vernet*

*« Pour moi, être recrutée dans le cadre des emplois d'avenir a été une réelle opportunité. J'ai débuté en tant qu'agent hôtelier et entamé par la suite une formation qualifiante et diplômante AMP (Aide Médico-Psychologique). Je m'épanouis dans mon environnement professionnel et je suis fière de mon parcours.*

*Grâce au soutien de ma tutrice et de mes collègues et à la confiance de ma directrice, la perspective de pouvoir évoluer dans ce domaine s'est concrétisée par la signature de mon CDI en octobre 2015, lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des jeunes recrutés. »*

Bintou Sissoko, aide médico-psychologique

### Quand deux âges de la vie se côtoient à l'EHPAD

Depuis quatre ans, de nombreuses activités saisonnières sont organisées avec le centre de loisirs « Les galopins », dont l'équipe dirigeante pratique la culture de projet : les ateliers et les activités ont lieu pendant les temps de vacances des enfants soit au sein de l'EHPAD, soit au centre des loisirs, ce qui permet aux jeunes de découvrir et d'apprécier le lieu de vie des résidents, d'échanger les petits cadeaux préparés : travail avec un collectif d'artistes, chant et chorale, crêpes, chasse aux œufs, fête de la musique, fête des voisins, pique-nique de fin d'année, etc. dans l'esprit d'ouverture, objectif majeur de cet établissement.

*« Assistante maternelle, j'ai eu l'occasion de me rendre à l'EHPAD avec les enfants que j'accueille dans le cadre du projet intergénérationnel. Ma première appréhension s'est dissipée lors de la première rencontre autour d'une activité de motricité. L'accueil chaleureux et l'ambiance conviviale nous ont permis de nous familiariser aisément avec ce nouvel environnement et de développer des échanges. Les enfants se sentent presque comme chez eux... »*

*Les sourires sur les visages des résidents, des enfants ainsi que des assistantes maternelles lors de ces rencontres appréciées nous font espérer que celles-ci se poursuivront encore quelques années. »*

Christelle Gault, assistante maternelle

\* EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes

## Une réglementation de l'Education nationale qui pose question...

**Tout lauréat d'un concours de recrutement de l'Education nationale doit faire un stage d'un an dans un établissement en France afin d'obtenir sa titularisation ; et, pour pouvoir être détaché sur un poste de résident, il doit avoir enseigné deux ans de plus en France.**

Jusqu'au 1er septembre 2015, par dérogation demandée par l'AEFE<sup>1</sup>, les ex-recrutés locaux des établissements français à l'étranger, lauréats des concours, pouvaient, après le stage d'un an, demander un détachement pour obtenir un poste de résident dans leur ancien établissement s'il y avait un poste vacant et ainsi retrouver leur famille.

Désormais, la règle des trois ans (1 an de stage + 2 en tant que titulaire) en France s'applique aux néo recrutés, venant de l'étranger, au motif qu'ils doivent pouvoir bénéficier de la même expérience professionnelle initiale en France que leurs collègues. Expérience qu'ils pourraient tout aussi bien acquérir auprès de leurs collègues dans un établissement français à l'étranger !



Si l'AEFE a pu au cas par cas obtenir un moratoire pour les personnes en stage en 2015-2016, cette mesure s'applique désormais pour les nouveaux lauréats à la rentrée 2016.

D'un côté, le ministère de l'Education nationale et les rectorats sous tension d'effectifs ont pour priorité absolue de satisfaire leurs besoins de professeurs devant les élèves, ce qui est louable ; de l'autre, les recrutés locaux des établissements du réseau d'enseignement

français à l'étranger font l'effort de passer les concours pour sortir de la précarité professionnelle, mais partir loin de leurs époux et enfants pendant 3 ans leur est impossible.

Français du monde souhaite que l'AEFE obtienne de l'Education nationale la prise en compte de la particularité de ces nouveaux recrutés, leurs intérêts matériels et familiaux pour leur ouvrir le droit à une décision pérenne de dispense de ce délai de deux ans.

<sup>1</sup>AEFE : Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger [www.aefe.org](http://www.aefe.org)

### Faible soutien aux filières technologiques

Alors qu'on peut déplorer le petit nombre de filières technologiques et professionnelles dans les établissements du réseau français à l'étranger, les difficultés que rencontrent les associations de parents d'élèves sont nombreuses quand elles demandent l'ouverture de telles sections à l'AEFE. De plus le soutien des établissements est faible car ils sont confrontés au problème de recrutement d'enseignants spécifiques. Ces filières peuvent être, pour de nombreux élèves, des voies d'excellence et de réussite qu'ils n'auraient pas obtenues dans une filière générale.

## Les droits fondamentaux des Etrangers en France



### Rapport du défenseur des droits, mai 2016

Dans son rapport de 365 pages (mais la synthèse de 66 pages est plus simple à

lire !), le défenseur des droits rappelle que « le respect des droits fondamentaux des étrangers est un marqueur essentiel du degré de protection des droits et des libertés dans un pays ». Et, à constater l'écart sensible entre la proclamation théorique des droits et leur application, on peut se faire du souci pour le respect de tous nos droits !

En ce qui concerne l'entrée, le séjour et l'éloignement des étrangers, le pouvoir de l'état est discrétionnaire : la loi autorise des différences de traitement entre Français et étrangers, mais le respect des droits fondamentaux doit être garanti. Or, certains critères en limitent l'accès, le droit aux visas de court séjour est parfois mal appliqué, des interprétations différentes du droit sont faites selon les préfectures, des refoulements

aux frontières peuvent avoir un bien fondé contestable et être exécutés au mépris de droits fondamentaux en particulier pour les publics sensibles (mineurs, détenus, malades, victimes de la traite..).

En revanche « pour la plupart des domaines de la vie quotidienne (protection sociale, enfance, santé logement...), la loi interdit à priori toute différence de traitement » ; pourtant des pratiques illégales de refus de scolarisation ou d'accès aux soins, de limitation d'accès à l'emploi ou au logement contredisent ce droit, et, plus grave, la règle de droit elle-même instaure parfois des critères qui limitent le plein accès des étrangers à ces droits fondamentaux.

Abordant les droits civiques, politiques, économiques et sociaux des étrangers en France et le cas particulier des mineurs, le rapport de Monsieur Toubon examine les pratiques et les textes, puis indique les corrections essentielles à apporter pour que les droits fondamentaux des étrangers soient vraiment respectés.

[www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)

## Nouvelles règles pour attirer étudiants chercheurs et stagiaires de pays tiers dans l'UE

Le Parlement européen a approuvé, le 11 mai dernier, une législation **favorisant l'accueil des étudiants et chercheurs ressortissants de pays situés hors de l'Union Européenne** :

- Les étudiants et les chercheurs pourront séjourner au moins neuf mois après avoir terminé leurs études ou recherches en vue de trouver un emploi ou de créer une entreprise, ce qui devrait également permettre que l'Europe bénéficie de leurs compétences ;

- Les étudiants et les chercheurs pourront se déplacer plus facilement dans l'UE au cours de leur séjour. À l'avenir, ils n'auront pas besoin de déposer une nouvelle demande de visa, mais seulement d'informer l'État membre dans lequel ils se rendent, par exemple pour faire un échange d'un semestre. Les chercheurs seront également en mesure de se déplacer pour des périodes plus longues que celles actuellement autorisées ;



- Les chercheurs auront le droit d'amener les membres de leur famille avec eux et ces membres auront le droit de travailler pendant leur séjour en Europe ;

- Les étudiants auront le droit de travailler au moins 15 heures par semaine.

La nouvelle directive prévoit des règles sur les stagiaires et bénévoles qui bénéficieront de conditions uniformes pour entrer dans l'UE et d'une meilleure protection pendant

leur séjour. Des dispositions optionnelles sont prévues pour les autres bénévoles, les jeunes élèves et les jeunes gens au pair, qui seront couverts par une législation européenne.

La directive entrera en vigueur le jour suivant sa publication au Journal officiel de l'UE. Les États membres disposeront ensuite d'un délai de deux ans pour transposer les dispositions en droit national.

**Source :** [www.europarl.europa.eu/news/fr](http://www.europarl.europa.eu/news/fr)

## Erasmus +

**Partir pour étudier, se former en entreprise, se confronter aux langues étrangères, rencontrer et échanger avec d'autres citoyens européens.**



***Vous êtes étudiant et vous souhaitez faire un séjour à l'étranger et bénéficier d'une bourse Erasmus ?***

- Assurez-vous que votre établissement a bien signé une charte Erasmus+ ou bien consultez les sites des établissements dans lesquels vous souhaitez vous inscrire et évaluez leurs activités

à l'international...

- Prévoyez entre 6 mois et 1 an pour construire votre projet. Contactez le service international de votre établissement le plus tôt possible pour l'informer de votre souhait de mobilité.

### ***Où partir ?***

- Dans l'un des 33 pays participant au programme : les 28 autres pays membres de l'UE, l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie (la Suisse est actuellement inéligible).

- Et ailleurs dans le monde, si vous partez étudier dans le cadre d'un master international Erasmus+

### ***Des études ou un stage ?***

- Erasmus+ vous permet de poursuivre des études ou d'effectuer un stage en Europe pendant votre cursus universitaire. Vous pouvez cumuler les deux, mobilité d'études et de stage tant que la durée totale n'excède pas les 12 mois par cycle (licence, master, doctorat).

- Vous pouvez choisir une mobilité en milieu professionnel en Europe au cours ou à la fin de votre cursus, classique ou

en alternance. La durée de votre stage est comprise entre 2 et 12 mois.

### ***Aides financières ?***

Vous recevez une bourse de l'Union européenne pour vous aider à couvrir vos frais de voyage et de séjour. Cette bourse est forfaitaire et intègre systématiquement le coût de la vie du pays de destination.

Des financements complémentaires peuvent être proposés par les conseils régionaux ou les ministères. Des suppléments sont accordés pour les étudiants en situation de handicap.

### ***Formez-vous aux langues !***

Votre établissement vous demandera de passer des tests pour évaluer vos compétences en langues étrangères avant et après la mobilité (français, anglais, espagnol, allemand et italien et néerlandais). Vous pourrez ensuite bénéficier de cours en ligne pour préparer votre mobilité et acquérir les compétences linguistiques nécessaires.

### ***Pensez à votre santé...***

Demandez à votre caisse d'assurance maladie la Carte européenne d'assurance maladie. Gratuite et valable 1 an, elle vous donne accès aux soins de santé publics durant un séjour temporaire dans l'un des 28 pays membres de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

**Plus d'information sur :** [www.generation-erasmus.fr](http://www.generation-erasmus.fr)

## Les jardins partagés : intergénérationnel, associatif, pédagogique et participatif

Apparus à New York dans les années 70, les jardins partagés se sont développés en Europe dans les années 2000, dans les quartiers des villes mais aussi dans les villages. Cultiver ensemble des fruits, des légumes, des fleurs ou des plantes médicinales leur donne des vertus et des saveurs inattendues.

Pensés, conçus, gérés et cultivés collectivement par un groupe d'habitants regroupés en association, les jardins partagés se fondent sur des valeurs de convivialité, de solidarité, de lien entre les générations, les cultures et les catégories sociales. Par la mixité sociale, culturelle et générationnelle, ils permettent le renforcement des liens sociaux et la transmission de savoirs et de savoir-faire. Ils s'appuient sur le respect de l'environnement avec, par exemple, celui de la biodiversité et des cycles naturels de l'eau et des déchets. Enfin, ils supposent une gestion participative structurée en association. Ainsi, à l'étranger aussi, les différents groupes de Français du monde peuvent, s'ils le souhaitent, créer ou s'impliquer dans des jardins partagés déjà existants.

Pour créer un jardin partagé, il faut compter une bonne demi-douzaine de réunions préparatoires. Il s'agit d'identifier un terrain de 200 à 400 m<sup>2</sup> et de faire la demande de mise en valeur à la mairie ou à son propriétaire. Il vaut mieux qu'il soit accessible et si possible proche de la majorité des personnes impliquées. Un petit local pour ranger les outils sur place est recommandé.

Enfin, pour entretenir la mobilisation des jardiniers et des adhérents, il faut prévoir des animations, des apéritifs, des ateliers découvertes où, par exemple, les anciens peuvent apprendre aux plus jeunes et inversement. Suivant les pays et les villes, le délai d'autorisation de mise en valeur peut être plus ou moins long. Les jardins partagés sont ainsi des catalyseurs d'activités qui s'opèrent dans une logique d'intégration, de responsabilité citoyenne et de développement humain durable.

*Kalliopi Ango Ela*



## Caisse des Français de l'Étranger

### La première application sur mesure pour les futures Mamans en situation d'expatriation !

La Caisse des Français à l'Étranger (CFE), la sécurité sociale des expatriés, lance sa première application mobile gratuite! « CFE & moi – Ma Maternité à l'étranger », à destination des femmes enceintes françaises vivant à l'étranger (que vous soyez ou pas adhérente à la CFE).

Être enceinte à l'étranger a en effet ses spécificités et cette application est faite sur mesure pour les futures mamans en situation d'expatriation. Elle vous accompagnera de manière personnalisée et adaptée au fait que la grossesse se déroule à l'étranger tout au long des 9 mois, semaine après semaine et lors des premiers mois de votre bébé.

L'application est organisée autour de ces thématiques :

- la maternité à l'étranger et ses spécificités, avec des conseils d'autres mamans qui ont vécu leur grossesse en expatriation,
- le suivi de grossesse personnalisé, semaine par semaine, ou mois par mois
- votre agenda et calendrier de grossesse détaillé avec

toutes les démarches et examens, mois par mois, pour ne rien oublier,

- la vie quotidienne, des conseils (alimentation, activité physique, voyager enceinte...) et des astuces face aux bouleversements de votre corps...

- la préparation à l'accouchement, l'accouchement et la rencontre avec votre bébé,
- les 3 premiers mois avec votre bébé.

Car une maternité peut être bien différente selon qu'elle soit vécue à New-York, Beyrouth ou Tunis, le souhait est de créer une **communauté de femmes enceintes vivant à l'étranger** afin de partager des expériences différentes. Ainsi, une rubrique spécifique « **Témoignages de Mamans à travers le monde** » permet de bénéficier de conseils

d'autres mamans qui racontent leur expérience de maternité sur tous les continents et de laisser également son témoignage.

Cette application a été vérifiée par des professionnels médicaux mais n'a pas vocation à remplacer un suivi médical.

Pour télécharger l'application: [www.cfe-maternite.com](http://www.cfe-maternite.com)

Plus d'informations : [www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)



publicité



## La section Portugal fête ses 10 ans

Pour fêter les 10 ans d'existence de l'association, *Français du monde-adfe* Portugal a invité, le samedi 21 mai, la troupe de théâtre française *Les Grosses* à venir à Lisbonne. Plus de 100 personnes sont venues assister à un spectacle drôle et enjoué. La pièce *Les Grosses vous prennent en sandwich* a été à l'affiche pendant 4 ans à la Comédie des 3 bornes, au théâtre du Point-Virgule.

*Mehdi ben Lahcen*



## Un arbre en mémoire au Mozambique

La section FDM de Maputo, en collaboration avec l'Université Eduardo Mondlane, a organisé en mars 2016 une cérémonie en hommage au professeur Gilles Cistac, assassiné il y a un an (le 3 mars 2015) en plein jour dans une grande avenue de Maputo. Il venait de rédiger une analyse de la Constitution mozambicaine qui ouvrait la voie, par le biais de la décentralisation, à la demande de l'opposition de « gouverner » les provinces où cette dernière avait obtenu la majorité aux élections présidentielles et législatives.

Gilles Cistac était l'un des seuls spécialistes en droit constitutionnel du Mozambique, où il était arrivé en 1993. Passionné par le Mozambique, il en avait adopté la nationalité en 2010 et y était un professeur de droit très apprécié de ses collègues et de ses étudiants. Un arbre a été planté en sa mémoire et la bibliothèque de la faculté de Droit porte désormais son nom.

*La section FDM de Maputo*



## Réunion d'information Affaires sociales à Tunis

Pour répondre aux questions fréquentes de nos compatriotes concernant leur couverture sociale, la section de Tunis FDM-Adfe a tenu le 14 mai une conférence d'information pendant laquelle les membres de l'association et un cadre de l'administration tunisienne ont répondu aux nombreuses questions de nos compatriotes concernant leur couverture sociale : assurance maladie, retraite, assurance voyage, etc...

*La section de Tunisie*

## Un tournoi de babyfoot à Bangkok

Pour célébrer l'Euro, Français du monde Thaïlande a organisé un tournoi de babyfoot. Le 4 juin, en avant-première, nous avons sifflé le coup d'envoi de l'Euro. Vingt-quatre joueurs ont représenté les 24 équipes participantes. La Belgique, fièrement représentée par Océane et Roxanne, les benjamines de l'épreuve, a remporté la cuillère de bois face à la Tchèque de Katrien et Valentine. Et en finale, la France de Benjamin et Vincent l'a remporté face à l'Autriche de Manfred et Florian.

*La section de Thaïlande*



# Vie associative

## Section du Sénégal : création du groupe *La Petite Côte*

La section du Sénégal est heureuse d'annoncer la création du groupe *la Petite Côte*. Il s'agit de la partie du littoral sénégalais située au sud de Dakar, entre la presqu'île du Cap-Vert et le Sine-Saloum. Cette région englobe, notamment, les villes de Mbour et Saly Portudal.

Le groupe a été créé le samedi 11 juin 2016 et compte 98 adhérents, sa nouvelle présidente est Marie-Thérèse Liccioni.



## Table ronde LGBT à Tokyo

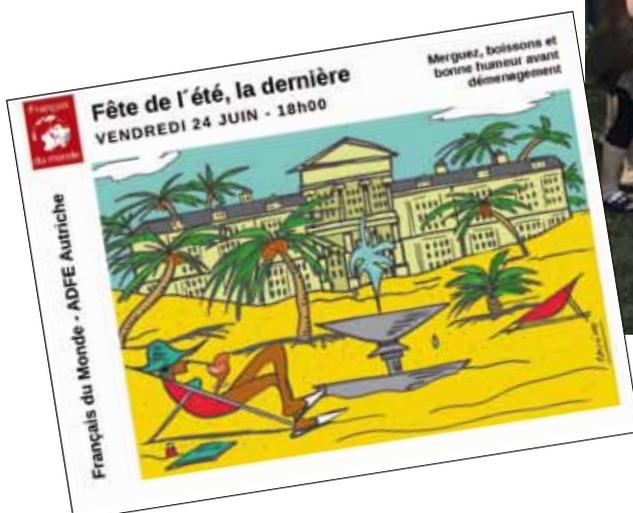


Très grand succès de la Table Ronde du 19 juin : « À quand le mariage pour tous ? Situation et revendications des personnes Lesbien, Gays, Bi et Trans au Japon. »

Près d'une centaine de participants français et japonais sont venus assister à cet événement bilingue exceptionnel ! Aya Kamikawa (conseillère municipale transgenre de l'arrondissement de Setagaya),

Shibun Nagayasu (juriste et militant des droits des homosexuels au Japon), Lenna Kawazu, Raul Montero et Mustapha Mokrane, ont captivé la salle par leurs témoignages aussi émouvants qu'instructifs !

## Pique-nique des patriotes de la section Québec





BABE LIGARIS - Créatif photo: Bruno Pellain.

**NOUS PROTÉGEONS  
LES EXPATRIÉS  
COMME  
S'ILS N'ÉTAIENT  
PAS PARTIS.**

La Caisse des Français de l'Étranger est le seul organisme à proposer aux expatriés une protection sociale « à la française ». Grâce à elle, les expatriés bénéficient d'une couverture qui s'inscrit dans le cadre des exigences de la Sécurité sociale française.



Caisse des Français de l'Étranger  
La Sécurité sociale des expatriés